

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Langues, littératures et culture »

Présenté par

l'Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Didier Plassard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ *Langues, littératures et culture* rassemble des formations inscrites dans deux UFR de l'Université Rennes 2 : l'UFR Langues pour l'ensemble de ses composantes et l'UFR Arts Lettres Communication pour le département Lettres. Quatre mentions de licence (*Langues, littératures et cultures étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Lettres, Humanités*), une licence professionnelle (*Gestion et médiation de ressources documentaires*) et cinq mentions de master (*Langues et cultures étrangères et régionales* (LCER), *Langues étrangères appliquées* (LEA), *Linguistique et didactique des langues, Lettres, Francophonies et échanges interculturels*) sont proposées aux étudiants, dessinant ainsi un paysage de formation solide et cohérent.

Trois grandes thématiques structurent le champ : les langues disciplinaires, les langues étrangères appliquées et les lettres. Outre les principales langues européennes (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais, Russe), les langues étrangères disciplinaires disposant d'une spécialité de licence sont l'Arabe, le Breton / Celtique et le Chinois. Cette offre diversifiée se prolonge en master, avec un poids important des études Nord et Sud-Américaines. Il n'existe pas de spécialité de master en Russe, et la spécialité en Italien est greffée sur le master *Lettres*.

Les formations en lettres proposent des parcours en *Lettres modernes*, en *Lettres classiques* (« *Humanités* »), en *Littératures comparées*, en *Linguistique et didactique des langues*. Outre les débouchés traditionnels visant les métiers de l'enseignement, le champ propose des formations professionnalisantes dans les métiers de la bibliothèque et de la documentation, ceux du livre et de l'édition, ceux de la traduction et de la communication multilingue ainsi que, en LEA, dans le commerce international, le management et le marketing international.

Si les grandes formations de ce champ sont aussi présentes dans d'autres établissements de la ComUE Bretagne - Loire, l'étendue géographique de celle-ci ne les place pas en concurrence mais favorise la répartition des étudiants à l'intérieur de l'offre régionale. Certaines formations (licence *Humanités*, licence LLCER spécialités *Arabe, Chinois, Portugais, Russe*, master *Lettres* spécialité *Littératures et cultures comparées*) n'ont pas d'équivalent dans la ComUE, voire dans le Grand Ouest. D'autres proposent une configuration spécifique (master spécialité *Les Amériques*).

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

1 - Organisation des mentions, pertinence et lisibilité

L'organisation des mentions et des spécialités à l'intérieur du champ apparaît largement satisfaisante et lisible, avec une très bonne complémentarité entre les formations classiques, dirigées notamment vers les concours de l'enseignement et vers la recherche, et les formations à visée professionnalisante. Plusieurs réaménagements de l'offre de formation étant intervenus au cours des trois ou quatre dernières années, le recul n'apparaît pas toujours suffisant pour juger de transformations dont on devine qu'elles ne sont pas entièrement achevées.

Si, pour des raisons liées à l'histoire des disciplines, le rattachement des formations en lettres au champ *Langues, littératures et culture* ne va pas toujours de soi aux yeux des équipes concernées, celui-ci apparaît d'autant plus légitime qu'un grand nombre de partenariats pédagogiques associent les Lettres aux Langues à l'intérieur de l'offre de formation. Ainsi dessiné, le périmètre du champ *Langues, littératures et culture* fait apparaître, au sein de l'Université Rennes 2, une offre de formation d'une grande richesse mais aussi d'une grande solidité comme le prouve, par exemple, le fait que la licence *Lettres* maintienne son attractivité dans un contexte national défavorable.

Les points sur lesquels une poursuite de la réflexion pourrait se révéler bénéfique concernent :

- la licence *Humanités*, dont le nom ne paraît pas encore fixé, et pour laquelle un meilleur équilibre pédagogique devrait être trouvé entre les enseignements de Lettres classiques, d'Histoire de l'art et archéologie et d'Histoire ;

- l'option *Études théâtrales* à l'intérieur de la spécialité *Études germaniques* du master LCER, dont on se demande si elle préfigure une réorientation de celle-ci ;

- la démultiplication des parcours au sein des spécialités du master *Lettres*, gênante pour la lisibilité de son architecture et peu adaptée au nombre d'étudiants inscrits. On peut d'ailleurs relever, entre les différents documents communiqués, des contradictions dans le dénombrement et la description de ces parcours ;

- le rattachement du parcours *Italien* au master *Lettres* qui semble être purement circonstanciel et ne répondre à aucune logique pédagogique ni scientifique.

2 - Aspects pédagogiques

Toutes les formations inscrites dans le champ reposent sur une progression pédagogique éprouvée et très satisfaisante. Les licences suivent l'architecture pédagogique mise en place par l'établissement, laquelle comporte des unités d'enseignement fondamentales (UEF), des unités d'enseignement de méthodologie générale et disciplinaire (UEM), des unités d'enseignement libres (UEL) et des unités d'enseignement professionnelles (UEP). Cependant l'appropriation de ce dispositif par les équipes pédagogiques semble inégale et parfois limitée, notamment pour ce qui concerne les UEP organisées par grands secteurs d'activités transversaux (métiers de l'administration et des organisations, métiers de la culture et de la création artistique, métiers de l'enseignement et de la formation, métiers de la communication et du multimédia, métiers des secteurs de la santé et du social) dont l'enseignement, généralement dispensé en amphithéâtre sous forme de cours magistraux, ne correspond pas toujours aux attentes des étudiants et n'est pas assez en interaction avec les disciplines.

On relève, pour la licence LLCER, une politique volontariste et ambitieuse de promotion du plurilinguisme à travers la mise en place d'une deuxième langue vivante (LV2) obligatoire (13 langues proposées en initiation, 9 en continuation) et d'une LV3 facultative. Plusieurs spécialités de cette licence permettent aux étudiants de bénéficier d'enseignements renforcés en cas d'apprentissage d'une nouvelle langue, soit sous la forme de cours supplémentaires, soit (pour l'Arabe et le Russe) sous celle d'une quatrième année de licence.

Les mentions inscrites dans le champ utilisent les dispositifs passerelles et d'aide à la réorientation mis en place par l'établissement. Au terme du premier semestre de la licence, les étudiants peuvent se réorienter dans une autre filière découverte grâce à un enseignement d'ouverture (UEF bis). Un très petit nombre d'entre eux cependant saisissent cette opportunité.

L'appropriation des outils numériques (notamment l'utilisation de la plateforme Coursus, variante de Moodle) est très inégale dans le champ, de même que celle de l'enseignement à distance, ce qui nuit au développement des spécialités à petits effectifs. La faiblesse en nombre de certaines équipes pédagogiques ne semble pas être la seule explication de ces retards puisque des formations dont le taux d'encadrement est plus faible sont les plus dynamiques sur ce terrain : une politique plus incitative serait profitable.

Les modes d'évaluation, souvent très diversifiés, sont contraints par la politique d'établissement qui limite le nombre et la durée des épreuves terminales. Les disciplines dont l'évaluation repose traditionnellement sur des exercices écrits longs (de type dissertation) éprouvent de ce fait des difficultés à y préparer les étudiants, notamment dans la perspective des concours de l'enseignement.

Les relations avec l'environnement professionnel et socio-culturel sont extrêmement variables. Si l'on peut relever la très grande efficacité des formations en LEA sur ce terrain, ou l'importance des efforts accomplis par les formations en lettres, d'autres secteurs disciplinaires, en LLCER notamment, n'encouragent pas assez les stages et montrent des difficultés à envisager pour leurs étudiants d'autres débouchés que ceux de l'enseignement et de la recherche.

L'ensemble des formations inscrites dans le champ bénéficient d'un environnement particulièrement riche et stimulant sur le plan de la recherche. Les interactions entre recherche et pédagogie sont donc nombreuses et variées, notamment en master mais aussi en licence, grâce à la présence d'équipes solides et reconnues.

Bien que les licences professionnelles permettent l'accès à leurs diplômes par la VAE et la VAP, ces dispositifs semblent être encore sous-estimés par la plupart des responsables des formations, à l'heure même où la refonte de la formation continue à l'échelon national encourage les salariés à valider leurs acquis.

3 - Suivi des étudiants

Les modalités de suivi de l'acquisition des compétences restent le plus souvent informelles. Le dispositif « Résonances » mis en place par l'université, souvent évoqué dans les dossiers sans davantage de précision, ne semble pas avoir encore fait l'objet d'une appropriation par les formations.

Seules quelques formations, à finalité professionnelle ou non, se sont dotées d'instruments spécifiques pour analyser le suivi des diplômés à la sortie de leur formation. Dans les autres cas, qui constituent la très grande majorité des formations inscrites dans le champ, les seules informations disponibles dépendent exclusivement des

enquêtes réalisées, avec un recul de 30 mois, par l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) mis en place par l'établissement. Les données rassemblées semblent trop fragmentaires pour pouvoir être réellement exploitées par les équipes pédagogiques.

Toutefois, les masters LEA et *Linguistique et didactique des langues* font état d'excellents taux d'insertion dans les métiers correspondant globalement aux objectifs affichés par ces formations.

4 - Pilotage des formations

Les formations inscrites dans le champ reposent généralement sur une répartition claire des responsabilités. Les parcours des spécialités y bénéficient pour la plupart d'une large autonomie d'action par rapport aux mentions dans lesquelles ils sont inscrits, mais la coordination entre les équipes pédagogiques devrait souvent être renforcée.

Un très petit nombre de formations ont mis en place un conseil de perfectionnement. Lorsque c'est le cas, on relève une très grande disparité entre les configurations adoptées. Des éléments de cadrage débattus à l'intérieur du champ, voire de l'établissement, pourraient aider à clarifier la composition et le rôle de ces instances.

Une initiative intéressante est celle de la licence professionnelle *Gestion et médiation des ressources documentaires* dont le conseil de perfectionnement s'est doté d'un espace de travail collaboratif en ligne.

Points forts :

- Une structuration forte et globalement cohérente de l'offre de formation.
- Des équipes pédagogiques solides et reconnues.
- L'adossement à un environnement riche et dense dans le domaine de la recherche.
- Pas de réelle concurrence avec d'autres établissements de la ComUE.

Points faibles :

- Quelques incohérences subsistent dans l'organisation de certains parcours ou spécialités.
- Un recours très inégal aux outils numériques et à l'enseignement à distance.
- Un dialogue très inégal avec le monde professionnel selon les formations.
- L'absence de conseil de perfectionnement dans la plupart des formations.
- Les formations ne semblent pas avoir suffisamment développé l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Les données concernant le suivi des diplômés, fournies par l'OPEIP, sont insuffisantes pour que les formations puissent les exploiter.

Recommandations :

- L'organisation de certains parcours ou spécialités devrait être simplifiée, notamment dans le master Lettres. La formation en *Italien* du master *Lettres* devrait retrouver sa place dans le master LCER.
- Un rééquilibrage des disciplines devrait être effectué au sein de la licence *Humanités*.
- La place de l'enseignement à distance et des outils pédagogiques numériques devrait être développée.
- Les liens avec le monde professionnel devraient dans la plupart des cas être renforcés.
- Des conseils de perfectionnement sont à mettre en place pour chaque formation.

Avis global du comité d'experts

Le potentiel d'affichage stratégique du champ est très important pour l'établissement : la réunion des formations en lettres et en langues permet d'affirmer, sur le plan international, la présence dans l'Université Rennes 2 d'un ensemble particulièrement fort et cohérent d'études qui seraient, dans d'autres traditions académiques, rassemblées sous l'appellation de « philologie ». L'appui sur des équipes de recherche largement reconnues, les liens nombreux développés avec les milieux professionnels et un environnement socio-économique et culturel à peu près préservé constituent autant de garanties pour le maintien de l'attractivité des formations.

Pris dans son ensemble, le champ ne semble pas faire l'objet de mesures spécifiques dans le cadre de la politique de l'établissement en matière de formation. Rassemblant les filières « historiques » à partir desquelles l'Université Rennes 2 s'est constituée à la fin des années 1960, il a su conserver sa dimension de socle identitaire de l'établissement tout en se diversifiant et en s'ouvrant à des formations professionnalisantes dont l'efficacité est reconnue. A l'intérieur du champ, le développement d'une politique des Langues au service de l'internationalisation est désigné par l'établissement comme le premier de ses axes prioritaires dans son *Document de politique en matière de formation* pour le Contrat 2017-2021.

Né d'une décision du bureau de l'Université et de constitution encore très récente, le champ doit maintenant faire l'objet d'une réappropriation par les équipes pédagogiques afin de renforcer sa cohérence et sa lisibilité, notamment en repensant l'organisation en parcours de certaines spécialités. La mise en place d'instances de coordination propres au champ, même si elle va à l'encontre des habitudes des départements et des UFR, devrait favoriser cette réorganisation et faire émerger un sentiment d'appartenance encore inexistant aujourd'hui.

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Champ Langues, littératures et cultures
Intitulé du diplôme	Champ Langues, littératures et cultures

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur le champ de formation "Langues, littératures et cultures"

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

Le Président
Olivier DAVID